

LOI KASBARIAN-BERGÉ AU SÉNAT LE 14 JUIN :

SE LOGER N'EST PAS UN CRIME !

NON À LA RÉPRESSION, NON AUX EXPULSIONS !

Le 14 juin, la loi Kasbarian-Bergé, repassera pour vote au Sénat. Brutale, elle prévoit la criminalisation des sans logis occupant par nécessité des locaux vacants mais aussi des locataires en galère en accélérant les procédures d'expulsions. C'est une répression jamais-vue qui s'annonce, au service des profiteurs de la vacance spéculative.

Cette loi est votée dans un contexte sous tension, avec un gouvernement qui attaque de toutes parts les droits et les acquis sociaux (retraite, chômage, migration, liberté de manifester...) favorisant ainsi la montée de l'extrême droite, comme on le voit à St Brévin et récemment à Nantes.

Elle viendra à coup sûr aggraver la crise du logement et faire exploser le nombre d'expulsions déjà très haut. En Loire Atlantique, les expulsions manu militari ont ainsi été multipliées par 2,4 en 15 ans et elles s'accroissent depuis la sortie de la trêve hivernale. A quelques semaines de la fin de l'année scolaire, ce sont, dans notre département, des centaines de ménages menacés d'expulsions sans relogement qui vivent dans l'inquiétude d'une mise à la rue. Cette répression touche aussi les nombreux lieux occupés par nécessité alors même qu'ils pallient la défaillance des pouvoirs publics en faisant office d'hébergements inconditionnels.

Conséquence de ce durcissement et de la cherté des loyers, les sans logis n'ont jamais été aussi nombreux : plus de 330 000 au niveau national. A Nantes même son de cloche : tous les jours, le droit à l'hébergement est bafoué. Des centaines de personnes, dont de nombreux enfants, dorment à la rue car le 115 est complètement saturé. A côté de ça, record battu, 3,1 millions de logements sont vacants en France (dont 42 759 en Loire Atlantique en 2019 selon l'INSEE) soit un sur 12, sans parler des millions de m² de bureaux vides, et les pouvoirs publics refusent toujours d'appliquer la loi de réquisition !

Face à cette situation, répondons par plus de solidarité et mobilisons-nous de manière unitaire. Mal logés, sans logis, locataires en galère, menacés d'expulsion, habitants de lieux occupés et d'habitats éphémères, collectifs et associations de soutien, syndicats, rassemblons-nous jeudi 14 juin à 17h devant la préfecture 44 pour demander :

- le retrait de la loi Kasbarian-Bergé et des lois rétrogrades en cours : « assurance chômage », « retraites », « immigration », « anti-manif »

- l'arrêt des expulsions, des coupures d'énergie et des remises à la rue
- l'application de la loi de réquisition des logements vides et de la loi DALO
- le respect du droit à l'hébergement pour tous sans conditions
- la baisse et l'encadrement des loyers et des charges, la réalisation massive de vrais logements sociaux